



N° 97 JUIN 2022

LE VILLECONINOIS



2022

B

U

D

G

E

T



p. 4 VIE MUNICIPALE

p. 12 VIE ASSOCIATIVE

p. 10 & 11 BUDGET

p. 18 AGENDA

Membre de la Communauté
de Communes
Entre Juine et Renarde





N° 97

Villeconinois

JUIN 2022

Bulletin municipal
officiel de Villeconin

Éditeur

Mairie de Villeconin
30 Grande rue
91580 Villeconin
Tél. : **01 60 80 36 08**
mairie.villeconin@wanadoo.fr

Directeur de publication

Jean-Marc Foucher

Directrice adjointe

Sarah Ines



www.mairie-villeconin.fr

Retrouvez les informations
et les actualités de votre village
sur notre site et sur les réseaux.



SOMMAIRE

3	Editorial
4 - 9	Vie municipale
10 - 11	Budget
12 - 15	Vie associative
16	Culture et vous
17 - 18	Agenda
19	Annonces
20	Infos Pratiques



Jours et horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	9 h - 12 h
Mardi	14 h - 17 h
Mercredi	Fermée
Jeudi	9 h - 12 h
Vendredi	14 h - 17 h
Samedi	10 h - 12 h

30 Grande rue 91580 Villeconin

Tél. : **01 60 80 36 08**

Fax : **01 60 80 50 47**

Mail : mairie.villeconin@wanadoo.fr

Si urgence : **07 87 55 23 94**

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Frédéric Régnier, Jackie Dusseaux, Patricia Le Coz, Marie-Odile Souveton, Romain Le Boëdec, Philippe Panier, Françoise Houel, le collectif de Fêtes Villeconin, l'équipe de la CDEI, l'équipe du p'ti Vilco, Catherine Germain.

Prochain Villeconinois à paraître : N° 98 - Automne 2022



Comme chaque année, à la même période, vous trouverez le détail du budget 2022 qui a été voté le 4 avril dernier à l'unanimité (dossier central).

Pour cette année, grâce au travail et à l'implication de vos élus, de nouveaux projets ont vu le jour, que ce soit au niveau des travaux ou des animations.

Travaux :

*Finalisation des travaux, route de Montfrix
Finalisation des deux logements au-dessus de la mairie
Changement des portes de la mairie*

Achats :

*Mobilier pour la bibliothèque
Tablettes numériques pour l'école
Mobilier pour la création d'une aire de jeux pour les petits (Promenade des Prés)
Table de ping-pong Promenade des Prés
Epandeur de sel*

Animations :

*La nuit des forêts
Fête des écoles et soirée bivouac
Vide-greniers
Randonnée
FestiVallée
Feu d'artifice...*

Vous pouvez retrouver le calendrier de l'ensemble des évènements sur le site officiel de Villeconin.

Une réunion publique sur la présentation de procédure de modification de notre document d'urbanisme a été organisée le vendredi 27 mai 2022. Vous étiez nombreux à y participer. Nous allons poursuivre ce travail afin d'apporter des modifications au PLU pour s'assurer de la préservation de notre environnement.

N'hésitez pas à prendre rdv avec Mr Frédéric Régnier et moi-même si vous avez des interrogations à ce sujet.

Jean-Marc Foucher

Élections
LÉGISLATIVES
2022
12 et 19 juin 2022

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Les élections législatives renouvellent dans son intégralité l'Assemblée Nationale. La Constitution fixe le nombre maximum de députés à 577. Les 577 sièges sont répartis à raison de 558 pour les départements, 8 pour la Nouvelle-Calédonie et les collectivités d'outre-mer, 11 pour les Français de l'étranger.

Comment donner procuration ?

Vous pouvez faire votre procuration de deux manières. La première consiste à formuler une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr et de s'identifier avec FranceConnect. Plusieurs étapes sont à suivre : vous devez d'abord vous identifier puis, indiquer la commune dans laquelle vous votez. Ensuite, préciser au choix le numéro d'électeur et la date de naissance de votre mandataire ou son état civil et sa commune/ consulat de vote.

Vous devrez vous rendre dans une brigade de gendarmerie, un commissariat de police ou un consulat pour que les autorités vérifient votre identité, muni de votre pièce d'identité et de la référence de votre demande de procuration (qui devrait vous avoir été adressée par mail après la validation de votre demande). Une fois cette étape accomplie, vous recevrez un mail indiquant que cette dernière a été validée. Enfin, une fois le mail intitulé «Votre procuration a été validée», votre mandataire pourra se rendre dans votre bureau de vote pour glisser un nom dans l'urne à votre place.

L'autre manière est de se rendre directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au tribunal judiciaire ou de proximité. Une fois sur place, et muni d'un titre d'identité, vous pourrez remplir un formulaire Cerfa de demande de vote par procuration.

Comment choisir son mandataire ?

Vous pouvez confier votre vote à n'importe quel électeur de nationalité française. Ce, à plusieurs conditions. Lui comme vous devez être inscrits sur une liste électorale - sans qu'il ne soit obligatoire d'être inscrit sur la même. En revanche, votre mandataire doit se déplacer dans votre bureau de vote le jour du scrutin. Par ailleurs, votre mandataire ne doit pas avoir atteint le plafond maximum de procurations pour un scrutin donné.



Important

Pour donner procuration, vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale.

Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site service-public.fr.

Jusqu'à quand pouvez-vous faire procuration ?

Vous pouvez faire procuration à n'importe quel moment, il n'y a pas de date limite. Naturellement, il vaut mieux le faire le plus rapidement possible. Une fois votre demande faite en ligne, vous pouvez vous rendre dans n'importe quel commissariat de police le jour même.

Où trouver votre numéro d'électeur ?

Ce numéro se trouve sur votre carte électorale. Vous pouvez aussi le retrouver en passant par le module «interroger sa situation électorale» sur le site service-public.fr. Il vous demande alors d'indiquer votre état civil complet, votre commune ou consulat de vote.



Vous pouvez retrouver toutes ces informations ainsi que les documents et liens nécessaires sur le site de Villeconin : <https://villeconin.fr/2022/02/15/inscription-sur-les-listes-electorales/>



VACANCES TRANQUILLES

Principe de l'opération

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ?

La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir :

Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifiez le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Ce formulaire est téléchargeable sur le site de Villeconin :

Brigade de gendarmerie - Saint-Chéron

Sur place

6 Impasse Vauvilliers
91530 Saint-Chéron

Par correspondance

Brigade de gendarmerie - Saint-Chéron
6 Impasse Vauvilliers
91530 Saint-Chéron

En ligne

Site Internet : <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr> 
Courriel : <https://www.contacterlagendarmerie.fr>

Téléphone

01 64 56 60 34

Contre les
cambriolages
des
Bourgs ruraux

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**





Pour inscrire votre enfant à l'école, rendez-vous en mairie avec les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

Rentrée des classes le jeudi 1 septembre 2022

**Accueil
Périscolaire**



Les inscriptions périscolaires 2022 - 2023 sont ouvertes

Restauration scolaire

Accueil périscolaire maternel (matin/soir)

Accueil périscolaire élémentaire (matin/soir)

Accueil du mercredi

Le dossier et la fiche de renseignements sont téléchargeables sur les sites de la CCEJR :

<https://www.entrejuineetrenarde.org/enfance-jeunesse/service-monetique/inscription-facturation>

**Service Monétique
Hôtel de la communauté**

2, rue des Hêtres Pourpres

91580 Etréchy

**HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi, vendredi
9 h-12 h et 14 h-18 h.**

AUTORISATIONS D'URBANISME : NOUVEAU SERVICE EN LIGNE

Villeconin simplifie vos démarches. Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne.

Le GNAU est une solution à la fois plus pratique, accessible, rapide, écologique et sécurisée pour déposer en mairie des demandes d'urbanisme réglementaires.

Grâce à cette plateforme de dépôt en ligne, vous n'avez donc plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier, ni à la poste pour récupérer vos courriers en recommandé, les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées.

Ce guichet numérique permet également au demandeur de suivre l'instruction de sa demande en temps réel et de conserver les pièces de son dossier aussi longtemps que nécessaire.

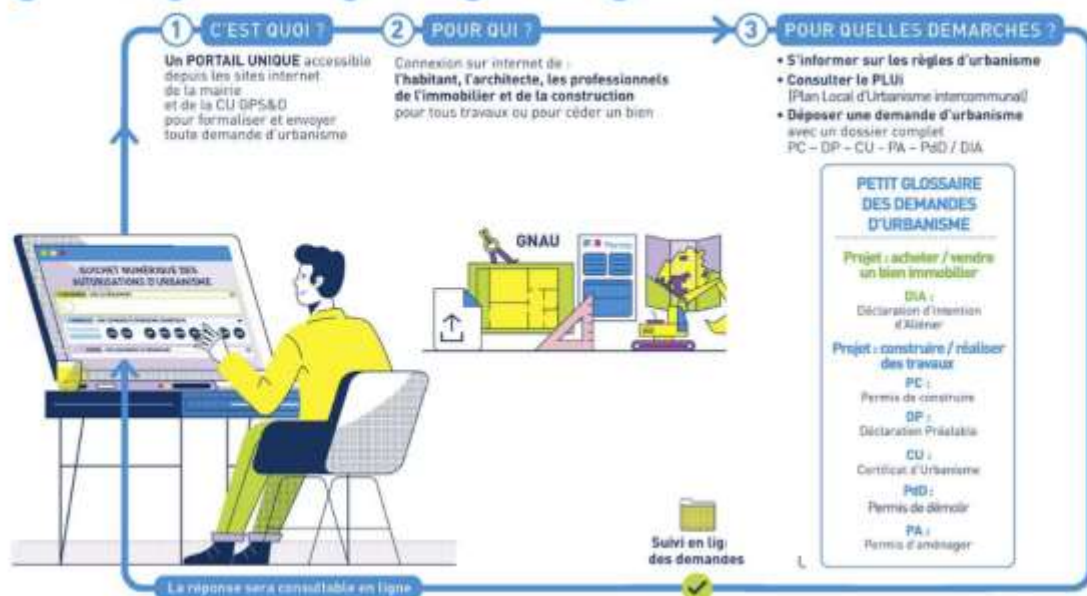
Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en mairie ou de l'adresser par courrier. La mairie continue de vous accueillir pour recevoir vos demandes.

Le site Internet du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) :

<https://gnau30.operis.fr/entrejuineetrenarde/gnau/#/>

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

+ PRATIQUE + ACCESSIBLE + RAPIDE + SÉCURISÉ + ÉCOLOGIQUE



QUELS AVANTAGES ? LA DÉMATÉRIALISATION POUR TOUS Guichet accessible 7 jours /7, 24 heures/24



Réunion Publique du 27 juin



Vendredi 27 juin, a eu lieu la première réunion publique sur la modification n°1 du PLU.

Le support de présentation est disponible sur le site de Villeconin dans la rubrique Urbanisme.

Afin de vous associer à ce projet de modification du PLU, un registre de concertation est disponible en mairie. Nous vous invitons à y annoter vos réflexions, attentes et remarques.

Deux opérations de nettoyage ont eu lieu sur notre commune

ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE

Retour en image sur l'opération

Samedi 14 mai, de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour nettoyer notre village.

Merci à Françoise Houel et Romain Le Boëdec pour leur implication, sans oublier les nombreux bénévoles sans qui cette action n'aurait pas pu avoir lieu.



Nettoyage de printemps

Un ramassage des déchets a effectivement eu lieu le samedi 16 avril 2022, de 10 h à 12 h. Les enfants du CME se sont retrouvés à la mairie de Villeconin afin de lancer leur premier nettoyage de printemps. Accompagnés par les élus des 2 communes, parents et d'autres camarades, ils ont sillonné les rues de Villeconin afin d'y ramasser les déchets qui s'y trouvaient. A l'issue de cette balade, ils ont participé activement à un petit jeu de sensibilisation sur la décomposition des déchets. Cette matinée s'est achevée dans la bonne humeur autour d'un verre de l'amitié.



Séance du 12 mars

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) s'est réuni le samedi 12 mars 2022, de 10 h à 12 h à la mairie de Souzy-la-Briche.

Le logo du CME est presque finalisé.

Les enfants élus ont présenté leurs projets aux maires de Souzy et Villeconin :

- Le CME a émis l'idée que les CM2, à l'occasion de leur départ en 6ème, pourraient planter un arbre en souvenir de leur passage et aussi enterrer au pied de l'arbre des mots et des photos placés dans une boîte imputrescible à ouvrir dans une dizaine d'année.
- Le souhait d'installer une table de ping-pong extérieure en matériau dur. Pour Villeconin, elle se positionnera près du terrain multisports, Promenade des Prés. Celle de Souzy se situera près de l'aire de jeux dans le parc de la mairie. Ces tables ont été budgétées dans les deux communes pour 2022.



Séance du 21 mai

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) s'est réuni le samedi 21 mai 2022, de 10 h à 12 h pour une réunion de travail champêtre dans le parc de la mairie de Souzy-la-Briche.

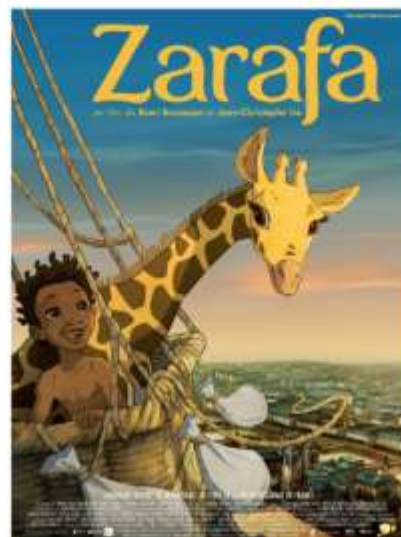
Cette matinée a été l'occasion pour les enfants d'affiner le projet de la séance de cinéma de plein air.

Après plusieurs minutes d'échanges pour choisir le film projeté sur la base d'une proposition d'une dizaine de moyens/longs métrages, le CME a décidé de projeter le dessin animé ZARAFÀ qui raconte l'histoire d'amitié entre Maki, un enfant de 10 ans, et Zarafa, une girafe orpheline. Leurs aventures les mèneront du Soudan à Paris, en passant par Alexandrie, Marseille et les Alpes enneigées.

La date du vendredi 24 juin prochain a été retenue pour assurer cette diffusion sur un écran de cinéma de plein air devant la mairie de Souzy-la-Briche.

Les enfants ont ensuite mis du cœur à l'ouvrage pour réaliser l'affiche qui sera diffusée dans les jours à venir pour annoncer cette séance.

Merci par avance pour votre venue le jour J afin de montrer aux enfants du CME que leurs actions sont appréciées.



Retour en image sur la Commémoration du 8 mai 2022



Le conseil municipal du 4 avril 2022 a approuvé le budget de la commune.
Nous essayons de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de financer les investissements.
Vous constaterez également que nous sommes bien en dessous de la moyenne départementale et nationale.

Taux Communaux 2021

TF : 12.81 *

TFNB : 28.47

Moyenne Départementale

TF : 36.90

TFNB : 68.48

Moyenne Nationale

TF : 37.99

TFNB : 49.79

Glossaire : - TF (Taxe Foncière) - TFNB (Taxe Foncière Non Bâti) -

* Taxe Foncière (Part communale 12.81) + (Part départementale 16.37 ressource de compensation taxe d'habitation) = 29.18

Le budget total de la commune s'élève à 734 527 €

Les crédits sont ventilés en 2 sections : Fonctionnement 502 260.26 € - Investissement 238 246.94 €

DETAIL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 521 684 €

Charges à caractère général : 132 518 €

Il s'agit des charges de chauffages, d'électricité, d'entretien de voirie, des frais postaux et téléphonique...

Charges de personnel : 196 560 €

Elles concernent les salaires des employés communaux (administratif, technique, entretien, scolaire).

Atténuations de produits : 59 709 €

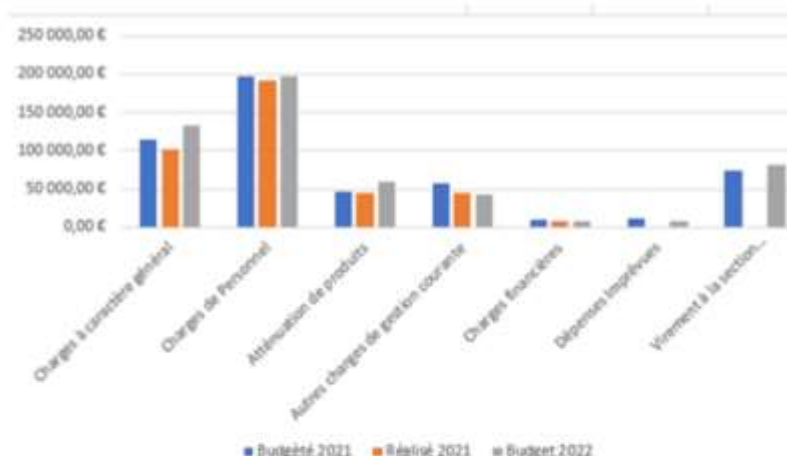
Il s'agit du versement de l'attribution de compensation à la communauté de communes pour les diverses charges transférées.

Autres charges de gestion courante : 43 550 €

Indemnités des élus, participation aux syndicats, versement au CCAS, et subvention aux associations.

Virement à la section d'investissement : 81 538 € - Charges financières : 7 809 €

Il s'agit des intérêts annuels de la dette en cours.



Recettes de fonctionnement : 521 684 €

Résultat de fonctionnement reporté : 91 074 €

Produits des services : 1 600 €

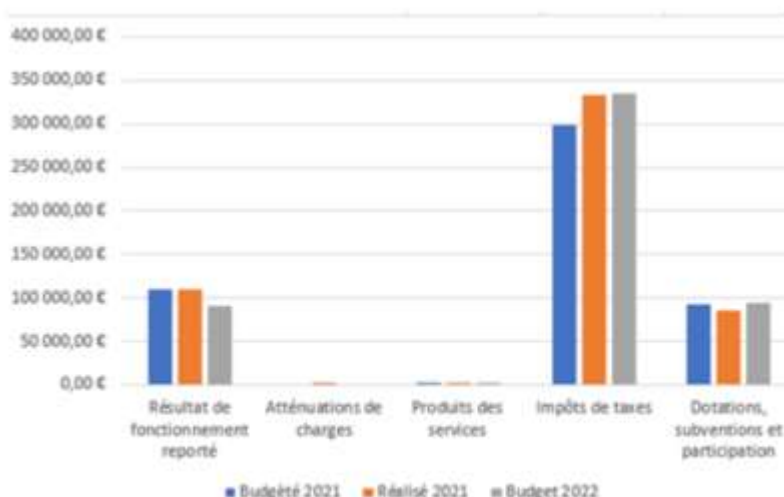
Il s'agit des différentes recettes facturées aux utilisateurs des services publics.

Impôts et taxes : 334 406 €

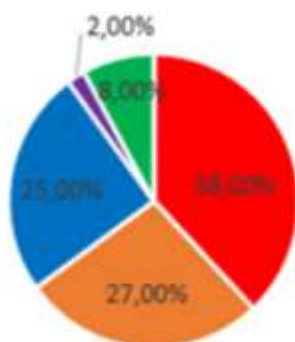
Il s'agit principalement du produit des taxes communales.

Dotations et participations : 94 604 €

Il s'agit des dotations attribuées par l'Etat et la participation de la commune de Souzy-la-Briche pour le fonctionnement du regroupement pédagogique.



SYNTHÈSES



- Charges de personnel.
- Charge de fonctionnement.
- Scolaire, périscolaire, restauration.
- Aide à domicile, portage de repas, CCAS.
- Remboursement de la dette.

DETAIL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 212 843 €

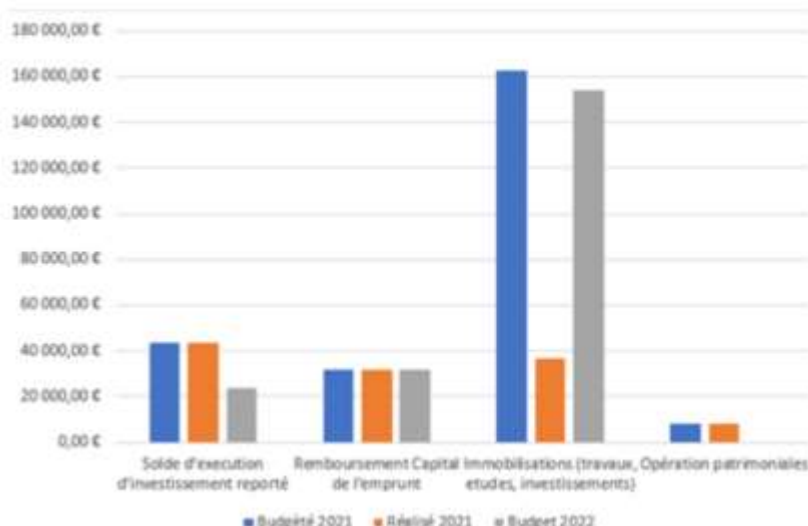
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 23 739 €

Emprunts : 32 025 €

Il s'agit du capital annuel, de la dette en cours pour les emprunts réalisés lors des travaux d'investissement.
Frais d'étude

Immobilisations corporelles : 157 079 €

- Mobilier aire de jeux
- Mobilier bibliothèque
- Tablettes numériques école
- Epandeur de sel
- Changement des portes de la mairie
- Finalisation de l'aménagement des logements
- Achat de matériels divers



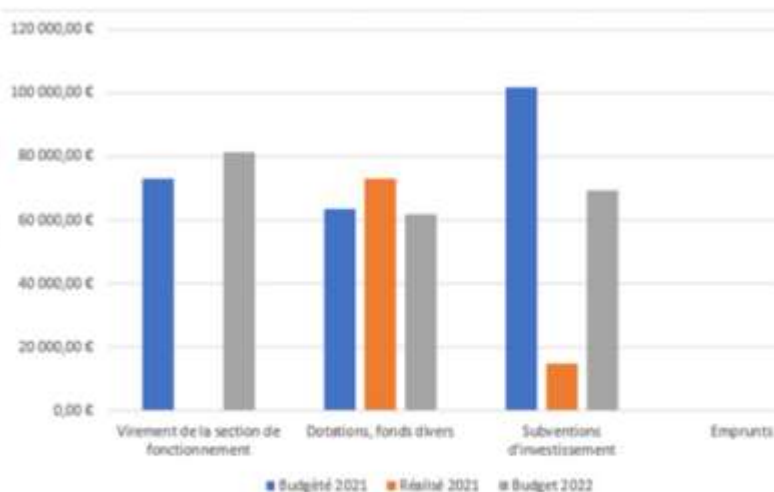
Recettes d'investissement : 212 843 €

Virement de la section de fonctionnement : 81 538 €

Dotations : 61 751 €

Remboursement de la TVA, excédents de fonctionnement capitalisés et taxes d'aménagement.

Subventions : 69 554 €



LES AMIS DE L'EGLISE DE VILLECONIN (AAEV)

Alain Houel - Tél. : **01 60 80 38 16**

CDEI, Caisse des Ecoles Intercommunale

Amaury PETIT - cdei.souzy.villeconin.91@gmail.com

CLIP

Catherine DELANOY - clipvilleconin@gmail.com

FESTIVALLÉE

Philippe Panier - Tél. : **06 59 39 04 97** - festivallée1@gmail.com

FÊTES VILLECONIN

Le collectif - fetesvilleconin@gmail.com

101FLUENCES

Adelaïde Hamel -Tél. : **06 77 70 90 59** - 101fluences@gmail.com

L'HISTOIRE CACHÉE DE VILLECONIN ET DE SA VALLÉE (AHCVV)

J.M. Chambon- Tél. : **06 80 84 76 12** - histoire.villeconin@gmail.com

LES JARDINS DE LA RENARDE

Françoise Houel - Tél. : **06 88 28 91 87** - jdrvilleconin@gmail.com

AU P'TI VILCO

Le collectif - auptivilco@gmail.com

LA RANDO DE LA PEUR

Romain Le Boëdec Tél. : **06 77 77 26 89** - rom1906@hotmail.fr

SAVAREN

Philippe Panier Tél. : **06 59 39 04 97** - savaren91@gmail.com

SELZÉCEUX

Françoise Houel Tél. : **06 88 28 91 87** - selzeceux@gmail.com



Vous trouverez le programme du mois de juin, juillet et août sur une feuille volante dans ce Villeconinois. Nous sommes revenus aux horaires habituels et nous fermerons le café associatif du 15 juillet au 16 août pour la période estivale.

L'équipe vous souhaite de bonnes vacances pour cet été 2022.

le collectif du p'ti Vilco



Nous accueillons ce printemps beaucoup de nouveaux jardiniers de Villeconin, mais aussi de Souzy et de Brières-les-Scellés !

Quelle chance : aussitôt qu'une parcelle se libère, quelqu'un est intéressé pour la reprendre.

Le cadre des Jardins de la Renarde est particulièrement apprécié ;

les nouveaux jardiniers et leur famille disent s'y sentir bien.

Les jardiniers se sont réunis le 24 avril pour la journée des travaux collectifs du printemps : tonte, compost, paillage... comme toujours dans la convivialité.

La terre est déjà très sèche et dure à travailler, nous allons nous faire les muscles !

Un pique-nique ouvert à tous est prévu le dimanche 26 juin : chacun apporte un plat salé ou sucré et une boisson à partager, ainsi que son assiette, ses couverts et son verre. L'apéritif est offert par l'association.

Le pique-nique de fin d'été est prévu le dimanche 4 septembre.

Françoise Houel





2 SCÈNES / 19 GROUPES

- les Nayads évolution
- Djul and the gang
- Zanaka
- JazzABaya
- The 3 old things
- no count
- red foxes
- Diamonds
- Lunapar
- Les oreilles qui saignent
- after burning
- Hardchock
- Zinrocks
- Nuits blanches
- Tahir
- les potes a bord
- meme pas mal
- Mike

Cette fois-ci, c'est promis... La 22ème édition de Festi'Vallée aura bien lieu cette année. Nous vous donnons rendez-vous à Villeconin les 2 et 3 juillet pour vous faire vivre deux jours de grande fête. La programmation sera composée de groupes fidèles et de nouveaux talents locaux. En marge de la musique, nous vous proposerons une exposition de motos et un superbe spectacle "son et lumière". Comme le veut la tradition, grillades, crudités, pâtisseries et buvette vous régaleront.

Nous comptons sur votre présence pour ces réjouissances et Festi'Vallée et son équipe vous remercient de votre fidélité.

22^{ème} FESTI'VALLÉE
 entrée gratuite
2 et 3 JUILLET
VILLECONIN
CONCERTS
 restauration, spectacle féérique
 lumineux et sonore
www.festi-vallee.net

Envie d'une activité physique bienfaisante : et si vous adhérez au CLIP !

Dernière ligne droite pour la saison 2021/22 du CLIP : une fin d'année avec de la nouveauté !



Nous proposons, en association avec le p'ti Vilco, de vous faire découvrir une nouvelle activité : le Yoga du Rire. Deux ateliers « découverte » gratuits vous sont proposés les vendredis 20 mai et 24 juin de 18 h à 19 h... Avec une perspective de sessions mensuelles l'année prochaine...

Car la rentrée 2022 se profile et on sait déjà que les places seront chères !

- Nous vous rappelons les horaires :
- Cours de Pilates le lundi matin à 10 h 45
- Cours de Hatha Yoga le lundi à 17 h et le mardi à 19 h... peut-être un cours supplémentaire selon la demande...

Villeconin s'est enrichi récemment de nouveaux habitants : n'hésitez pas à prendre contact pour un cours d'essai !

Nos professeurs certifiés sont d'une grande compétence et à l'écoute de leurs élèves dans une ambiance détendue et bienveillante !

Et puis... quel bonheur d'exercer une activité physique de qualité au pied de sa porte !

A très bientôt !



Contact : clipvilleconin@gmail.com Catherine Germain : 06 07 97 20 62



L'association « Fêtes Villeconin » organise son 2ème vide-greniers le dimanche 19 juin à la Promenade des Prés.
Réservation auprès de :
« fetesvilleconin@gmail.com » ou sur place le jour même.
Tarif : 4 euros/mètre linéaire.
Venez nombreux ! Merci par avance.

Le collectif « Fêtes Villeconin »



Concours

Le comité des fêtes « FETES VILLECONIN » lance un concours de création d'un logo regroupant les différentes activités de son association.

Celui-ci doit être lisible et visible, il sera utilisé sur les entêtes des courriers, les affiches et certains tissus...

Le collectif « Fêtes Villeconin »

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Objet

Le collectif « Fêtes Villeconin » organise un concours qui a pour objectif de créer son logo.

Article 2 : Participants au concours

Ce concours est ouvert à tous, sont exclus du concours les membres du jury.

Article 3 : Durée du concours

Ce concours est ouvert à partir du 20 juin, et la fin du concours de création du logo se terminera le 31 août 2022.

Article 4 : Définition

Le logo est destiné à être utilisé sur tous supports de communication, les critères de sélection seront le visuel, l'esthétique et l'originalité.

Article 5 : Modalités d'inscription et de participation

Les inscriptions et envois se feront par mail sur le site de l'association :
www.fetesvilleconin@gmail.com

Article 6 : Proclamation des résultats

Le gagnant sera avisé directement par téléphone. Le logo primé et le nom du gagnant seront publiés dans le journal de la commune, sur la page des « Associations ».

Article 7 : Prix

L'association remettra au gagnant un lot : 1 tee-shirt imprimé avec le logo.

Article 8 : Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique le plein accord des participants sur l'acceptation du présent règlement.

*Soyez nombreux à participer !
Bonne chance !*



mardi : 16 h - 18 h 30
vendredi : 16 h - 18 h 30
samedi : 11 h - 12 h 30

Ça y est ! Nous avons déménagé la bibliothèque au rez-de-chaussée et nous y sommes bien ! Nous avons essayé de rendre l'endroit avenant afin que vous puissiez y passer un moment convivial avec nous. Les visiteurs et lecteurs que nous avons reçus trouvent l'endroit chaleureux et lumineux. Donc, ce que nous souhaitons vivement, c'est de vous y accueillir de plus en plus nombreux. L'inscription à la bibliothèque est gratuite. N'hésitez pas à franchir la porte, le mardi de 16 h à 18 h 30, le vendredi de 16 h à 18 h 30 et le samedi de 11 h à 12 h 30. Attention, au mois de juillet, la bibliothèque n'est ouverte que les samedis de 11 h à 12 h 30 et fermée tout le mois d'août.

NB : L'équipe de la bibliothèque tient sincèrement à remercier Jérémie et Loïc pour l'énorme travail fourni. Je tiens également à remercier Catherine, Nathalie, Sylvie et Servane pour leur implication dans l'aménagement de la bibliothèque, tout cela dans la bonne humeur et pas mal de fous rires.

Jackie Dusseaux



**LE PORTAGE DE LIVRES
EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ**



Rappel



Vous pouvez vous rendre sur le site de la médiathèque d'Evry, leur catalogue est en ligne et les nombreux ouvrages et/ou DVD, CD n'attendent que vous.

*Portail MDE : **www.mde.essonne.fr***

Pour les réserver, nous sommes à votre disposition à la bibliothèque, située au 4 Grande Rue à Villeconin, aux horaires indiqués ci-dessus.

*Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail : **bibvilleconin91@gmail.com***





Calendrier des événements 2022

Avril

Samedi 16 avril

- ➔ Nettoyage de Printemps du CME
10 h - 12 h
Départ Mairie

Dimanche 17 avril

- ➔ Chasse aux œufs
11 h
Promenade des Prés

Dimanche 24 avril

- ➔ 2^{ème} tour des élections présidentielles
Ouverture du bureau de vote : 8 h
Fermeture 20 h
Préau de l'école

Mai

Dimanche 1^{er} mai

- ➔ Vente de Muguet par les jardins
de la Renarde
9 h 30

Dimanche 8 mai

- ➔ Commémoration du 8 mai 1945
9 h 30
Mairie
- ➔ Vide dressing organisé par
Selzéceux
de 9 h à 17 h 30
Préau de l'école

Samedi 14 mai

- ➔ Essonne Verte Essonne Propre
9 h - 14 h
Place de l'église

Samedi 21 mai

- ➔ AG de Selzéceux
18 h 30
Suivi d'un apéro et repas partagé

Juin

Dimanche 12 juin

- ➔ 1^{er} tour des élections législatives
Ouverture du bureau de vote : 8 h
Fermeture 20 h
Préau de l'école

Vendredi 17 juin

- ➔ Nuit des Forêts

Samedi 18 juin

- ➔ Fête des écoles
Promenade des Prés
- ➔ Soirée Bivouac - Promenade des
Prés

Dimanche 19 juin

- ➔ 2^{ème} tour des élections législatives
Ouverture du bureau de vote : 8 h
Fermeture 20 h
Préau de l'école
- ➔ Vide-greniers organisé par
FêteVilleconin
- ➔ Randonnée
- ➔ Ballade végétale comestibles

Dimanche 26 juin

- ➔ Pique-nique des Jardins de la
Renarde
12 h

Juillet

2 et 3 juillet

- ➔ Festi'vallée
Promenade des Prés

Mercredi 13 juillet

- ➔ Feu d'artifice
21 h
Promenade des Prés
Restauration sur place
Pizzas, sandwich

**Vous retrouverez le détail
de ces événements sur le
site internet de Villeconin :**

➔ <https://villeconin.fr/>

Notre page Facebook

➔ **Villeconin Village91/**

Café associatif



Mercredi 8h30 à 10h30 et 16h30 à 19h30
 Jeudi 8h30 à 10h30 et 16h30 à 19h30
 Vendredi 8h30 à 10h30 et 16h30 à 19h30
 Samedi 8h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30
 Dimanche 8h30 à 12h30
 Vendredi et samedi jusqu'à 24h en cas d'animations

Programme de juin

samedi 4

19 h 30 en partenariat avec SelZéCeux
 projection du film "le peuple migrateur" de Jacques Perrin

mercredi 8

14 h atelier "galets" avec Florence participation 3 €

vendredi 10

19 h 30 boeuf acoustique avec Éric

samedi 11

20 h repas grec confectionné par Florence
 18 € adulte, 9 € enfant (-de 12 ans)

vendredi 17

20 h soirée karaoké

samedi 18

14 h 30 atelier "comment conserver vos récoltes"
 animé par Françoise

mercredi 22

de 10 h à 12 h atelier jeux en famille animé par Corinne et Sophie et à
 14 h 30 atelier "sculpture modelage" animé par Florence participation 3 €

La salle du café associatif sera dédiée à l'AG du p'ti Vilco le jeudi 9 juin à 19 h

vendredi 24

18 h atelier découverte
 "yoga du rire" animé par Sandrine,
 en partenariat avec le CLIP et à
 19 h 30 boeuf musical électrique
 avec Jym et Jamy

samedi 25

16 h 30 après-midi jeux de palets et à
 20 h soirée jeux de société

mercredi 29

14 h 30 atelier
 "je décore mon sac de plage"
 animé par Florence participation 3 €

juillet

mercredi 6

14 h 30 atelier
 "création en coquillage"
 animé par Florence participation 3 €

samedi 9

19 h 30 soirée barbecue
 avec Thuy, Dominique et Florence
 18 € adulte, 9 € enfant (-de 12 ans)

jeudi 14

à partir de midi brunch
 14 € adulte, 7 € enfant (-de 12 ans)

août

mercredi 17

14 h 30 atelier
 "je fabrique mon attrape rêves"
 animé par Florence participation 3 €

samedi 20

20 h 30 soirée "burgers ou tacos"
 12 € adulte, 6 € enfant (-de 12 ans)

mercredi 24

14 h 30 atelier
 "je customise mon agenda"
 animé par Florence participation 3 €

vendredi 26

19 h 30 boeuf musical électrique
 avec Jym et Jamy

samedi 27

19 h 30 "repas Mauricien"
 préparé par Florence
 18 € adulte, 9 € enfant (- de 12 ans)



le p'ti Vilco est ouvert jusqu'au 14 juillet
 puis part en vacances et revient le 17 août

4 Grande rue 91580 Villeconin mail : auptivilco@gmail.com

Une cagnotte a été créée suite au décès du jeune Michel Courjou.

Si vous souhaitez participer : <https://lydia-app.com/collect/53576-pour-toi-michel/fr>

Maud et Jacky



INFORMATION RIVERAINS



D207 sur la portion située entre le Château de Saudreville et Brières-les-Scellés

- Les mercredi 15 et jeudi 16 juin 2022 de 20h à 7h : la D207 sera interdite à la circulation
- De 18h à 20h : il sera mis en place un blocage intermittent de la circulation



Nous vous remercions par avance de votre compréhension

BOURSE D'EMPLOIS

RECRUTEMENT ANIMATEURS

Plus de 10 postes sont à pourvoir pour l'année 2022/2023

Envoyez votre candidature : recrutement@ccejr.org
Pour tous renseignements : 01.83.63.70.90

Communauté de Communes Entre Juine et Renarde
2 rue des Mètres Pourpres
91580 ETRÉCHY



Fête des Écoles



Samedi 18 juin



12h : Repas/barbecue



14h : animations avec

Structures gonflables, jeux en bois,

Parcours sportif,

cadeaux



18h : fin des festivités



Lieu : promenade des Prés à Villeconin



Numéros utiles

Police intercommunale : **01 69 78 32 96**

Gendarmerie Saint-Chéron : **01 64 56 60 34**

SOS Médecins 91 standard médical **08 26 88 91 91**

Centre anti-poisons : **01 40 05 48 48**

Centres hospitaliers :

- Etampes **01 60 80 79 43**

- Dourdan **01 60 81 58 59**

- Arpajon **01 64 92 91 90**

Clinique des Charmilles Arpajon : **01 69 26 88 88**

- CAF Caisse d'Allocations Familiales **32 30**

- VEOLIA (eau) **09 69 36 86 24**

- ENEDIS (électricité) **09 72 67 50 91**

- Syndicats de transports **01 64 94 39 09**

- Syndicat Intercommunal de

la Vallée de l'Orge **01 64 59 47 42**

- CCEJR **01 60 80 33 77**

Communauté de Communes Entre Juine et Renarde

- France Alzheimer Essonne **01 64 99 82 72**

ecoute.alzheimeressonne@orange.fr

Des cycles de formation gratuits sont organisés pour les aidants familiaux.

Pour tous renseignements ou inscriptions contactez-les par téléphone ou mail.

- Garderie

01 69 92 20 54

accueil de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h



Pharmacie de garde

Nuits, dimanches et jours fériés **monpharmacien-idf.fr**
<https://monpharmacien-idf.fr/pharmacie-de-garde-essonne-91r>



LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE,
 ils permettent de joindre gratuitement les secours
 24 H/24



39 77

numéro national dédié à lutter
 contre les maltraitances envers les
 personnes âgées et les adultes en
 situation de handicap.



119

**ALLO ENFANCE
 MALTRAITÉE**

3919
 VIOLENCES FEMMES
 INFO



114

NUMÉRO D'URGENCE
 POUR LES PERSONNES
 SOURDES ET
 MALENTENDANTES



18

**SAPEURS-
 POMPIERS**



17

**POLICE
 SECOURS**



15

SAMU
 LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT



112

NUMÉRO D'APPEL
 D'URGENCE EUROPÉEN

RAMASSAGE DES DÉCHETS & DÉCHETTERIES

Mardi midi : ramassage des ordures ménagères

Jeudi après-midi : ramassage des déchets verts,
 1 fois tous les 15 jours (semaines paires, de la
 semaine 10 à la semaine 48)

Vendredi matin : ramassage des sélectifs
 (cartons, emballages)
 Pensez à les sortir le jeudi soir

SIREDOM rue des Aunettes Étréchy

Tél. : **01 69 74 23 50**

- lundi au vendredi de 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

- samedi de 9 h à 12 h et 13 h à 17 h

(jusqu'à 18 h du 1er avril au 14 octobre)

dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h

SITREVA chemin de la Junière St Chéron

Tél. : **06 40 09 35 33**

SITREVA 14 allée du 14 juillet 1789 Dourdan

Tél. : **07 57 54 20 61**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à

Antonin GARNIER le 01 avril 2022

Hilaire DUTHOIT le 03 avril 2022

Raven CHÂTELAINE le 29 avril 2022

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à

Norman GUARDIA et Sophie SARAIVA le 14 mai 2022

Messes : les premiers et quatrièmes dimanches du mois.